

Coup de théâtre dans l'affaire Ndadaye, vingt-cinq ans après son assassinat

Jeune Afrique, 01 décembre 2018 Burundi : Pierre Buyoya visé par un mandat d'arrêt dans l'enquête sur l'assassinat de Melchior NdadayeAprès l'arrestation le 24 novembre de quatre haut gradés militaires dans le cadre d'une enquête sur l'assassinat de l'ancien président Melchior Ndadaye le 21 octobre 1993, le procureur général du Burundi a annoncé que plusieurs autres personnes étaient recherchées. Parmi elles, l'ancien chef de l'État Pierre Buyoya [Photo d'archives].

Vingt-cinq ans après l'assassinat de Melchior Ndadaye, premier président hutu démocratiquement élu au Burundi, l'arrestation de quatre haut gradés de l'armée à la retraite le 24 novembre a constitué un véritable coup de théâtre dans cette affaire. « Même si des poursuites ont été engagées contre certaines personnes impliquées dans ce crime, il s'est avéré que c'était des exécutants et le procès reste pendant à la Cour suprême », avait alors expliqué le procureur général, Sylvestre Nyandwi, lors d'une conférence de presse. « Nous avons décidé d'ouvrir un dossier à leur encontre et quatre d'entre eux ont été arrêté ce matin pour des raisons d'enquête, tandis que d'autres sont encore recherchés », avait-il ajouté. Dans un nouveau point presse, vendredi 30 novembre, le procureur général explique que « des éléments de l'enquête » révèlent que d'autres personnes « pourraient avoir été impliquées dans ce crime, dans sa préparation ou même dans sa commission ». Le ministère public joint au communiqué une liste de 17 noms de personnes qu'il souhaite interroger et à l'encontre desquelles ont été émis des mandats d'arrestations internationaux « pour que les pays qui les hébergent puissent les arrêter et les extraditer au Burundi ». En tête de cette liste figure le nom de l'ancien président Pierre Buyoya. Buyoya deux fois présidents En 1987, dans un contexte de tensions ethniques entre Hutu et Tutsi, au pouvoir -, ce dernier a renversé le président Jean-Baptiste Bagaza. Pierre Buyoya conserve le pouvoir jusqu'en 1993, et organise la première élection présidentielle au suffrage universel de l'histoire du pays, qui porte donc au pouvoir un Hutu : Melchior Ndadaye. Son assassinat le 21 octobre 1993, quatre mois après son arrivée au pouvoir, avait plongé le pays dans la guerre civile. Le successeur de Ndadaye, Cyprien Ntaryamira, sera également assassiné, en 1994. En 1996, Pierre Buyoya reprend le pouvoir, détrônant alors Sylvestre Ntibantunganya. Après ce second putsch, il conduira le Burundi vers une difficile réconciliation, nommant le Hutu Domitien Ndayizeye au poste de vice-président. Artisan des accords d'Arusha, qui marquent la fin de la guerre civile en 2000, il acquiert un statut qui lui vaut d'être tour à tour observateur électoral ou médiateur au service de plusieurs organisations internationales (UA, OIF, Ceeac). Des anciens de l'Uprona dans la liste Sa nomination sur la liste représente un symbole fort, vingt ans après le procès considéré comme celui « des exécutants » qui avait visé une dizaine de soldats, dont le plus haut gradé était lieutenant. Aucun des nombreux hauts gradés cités dans cet assassinat n'avait alors été inquiété. Depuis, les dirigeants politiques, les membres de l'ancienne armée et des mouvements rebelles avaient bénéficié d'une immunité provisoire. L'accord de paix d'Arusha de 2000 avait prévu que tous les crimes commis relèveraient désormais de la Commission vérité et réconciliation (CVR). D'autres membres de l'Uprona, le parti qu'a dirigé Pierre Buyoya, figurent sur la liste, parmi lesquels d'anciens cadres du parti, comme Charles Mukasi ou Luc Rukingama, mais aussi des militaires, comme le colonel Pascal Simbanduku. Pour Emmanuel Nkengurutse, avocat, ancien sénateur et membre de l'Uprona, « ces arrestations sont le signe que Pierre Nkurunziza ne souhaite pas la réconciliation. Il la contourne en faisant du zèle et en relançant l'enquête 25 ans après les faits ». Quelques jours avant les premières arrestations, le gouvernement burundais avait annoncé la nomination de l'ancien président de la CENI, en charge des scrutins polémiques de 2010 et 2015, Pierre-Claver Ndayicariye. Par Romain Gras

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});